

Treillières

Magazine d'information de la commune de Treillières

www.treillieres.fr

infoS
n°69
OCTOBRE
NOVEMBRE
2015

PROJET
**Pour un centre
bourg vivant**



DOSSIER
**Les équipements sportifs
jouent collectif**



Bulle de rêves

Le nouveau multi-accueil a ouvert ses portes

Tout en images



① • 29 août :

Trois cyclotouristes treilliérais ont bouclé le Paris - Brest - Paris : Christophe Houdan, Joël Michonneau et Marcel Lebihan. Bravo aussi à Pierre-Yves Lefloc'h, qui a stoppé sa course à mi-parcours

② • 30 août : Courses hippiques à Ragon à l'initiative de l'association Treillières à cheval

③ • 1^{er} septembre : le maire Alain Royer se penche sur la scolarité des primaires

④ • 5 septembre : Forum des associations de la commune

⑤ • 13 septembre : Le traditionnel vide-grenier de Treillières brocante est passé entre les gouttes

⑥ • 13 septembre : Tournoi de l'ALT tennis de table, entre compétiteurs et entre amis

⑦ • 20 septembre : Affluence au château du Haut-Gesvres pour la Journée du patrimoine

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 9h00 à 12h30 • 14h00 à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h00 à 12h00.

Numéro 68 : octobre - novembre 2015 - Dépôt légal à parution.

Magazine bimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication** : Alain Royer -

Responsable de la rédaction : Catherine Cadou - **Coordination et rédaction** : Sébastien Dacher - **Crédit photos** : Mairie de Treillières - Fotolia.com © L.Bouvier

Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie** : Cartooffset - **Tirage** : 3650 exemplaires -

Distribution : Guy W. Services



Sommaire



Possibilité de télécharger le magazine sur :
www.treillières.fr



L'AVANT-PROPOS DU MAIRE DE TREILLIÈRES

Evénements **P4**

Bulle de rêves est né



Travaux **P6**

L'assainissement pour Garambeau

Enfance éducation jeunesse **P8**

Des élèves et des enseignants



Intercommunalité **P10**

Dossier P11

Les équipements sportifs jouent collectif



Solidarité familles **P15**

Projets **P16**

Un nouveau visage pour le centre-bourg

Sport et vie associative **P18**

Les Trophées sportifs le 6 novembre

Expression libre **P20**

Conseil municipal **P21**

Économie locale **P22**

Le marché, le dimanche aussi

C'est pratique **P23**

Agenda **P24**

POURSUIVRE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

La rentrée est derrière nous et déjà nous pouvons mesurer le chemin accompli dans un certain nombre de projets pour notre commune. Des projets engagés auprès des plus jeunes comme des plus âgés et c'est avec une fierté non dissimulée que nous avons pu ouvrir le mois dernier une structure dédiée à la petite enfance.

Le multi-accueil *Bulle de rêves*, situé à proximité directe de la mairie, peut accueillir jusqu'à 35 enfants en bas âge et j'ai de grandes espérances dans les liens forts qui pourront se nouer entre ce tout jeune public et les premiers résidants du Mailâge, qui prennent possession de leur logement en ce moment-même.

Proposer des services publics de qualité, distinguer nos concitoyens comme ce sera le cas avec les Trophées sportifs que nous lançons le 6 novembre prochain... Il est également de notre compétence de poursuivre l'aménagement de notre territoire.

En effet, il nous paraît essentiel, en tant que responsables publics, de disposer d'une vision claire du développement de la ville, au regard des besoins exprimés par les administrés.

Il est donc urgent de donner la priorité au renouvellement urbain, à une "densification" intelligente et maîtrisée, qu'il s'agisse de nos villages périphériques, comme celui de La Ménardais, qui fait l'objet d'une étude particulière, ou de notre centre-bourg : sa rénovation et son animation sont à nos yeux indispensables pour que les habitants puissent continuer à profiter de services de proximité, et les commerçants d'une activité économique au cœur de Treillières. Ainsi, en engageant le réaménagement des places du Champ-de-Foire et celle de la Liberté, c'est un nouveau souffle que nous souhaitons donner à notre ville.

Ce numéro, riche en contenus, vous permettra aussi de faire la connaissance des hommes et des femmes qui font la richesse de la vie locale, à travers leur métier, ou leur engagement associatif. Cet engagement des uns et des autres fait aussi, au quotidien, la fierté de notre ville.

Alain Royer

Petite enfance

Des bulles de rêves pour les plus petits

De la lumière, des couleurs vives, un cadre apaisant. Le multi-accueil municipal a pris ses marques dans son nouvel espace, juste derrière la mairie, à proximité directe du Mail'âge, qui lui aussi accueille ses premiers résidants ces jours-ci. Son nom : Bulle de rêves.



« C'est une belle surprise. L'endroit est agréable, sécurisé. Je viens ici pour la première fois et je suis certaine que ma fille va se sentir bien dans cet espace. Je suis rassurée. » Agnès, maman de la petite Apolline

Pas à pas, petit à petit, les sourires se font plus faciles, les frimousses se décrispent, et semblent apaisées. Il faut dire que l'endroit participe au bien être des tout-petits. Léo, Nathan, Charlotte prennent possession de leur lieu de vie, sous le regard attentif de l'équipe municipale dédiée à la petite enfance. Au sein d'espaces lumineux, les éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agents titulaires du CAP petite enfance et une infirmière accompagnent les enfants confiés chaque jour par leurs parents. « Notre amplitude horaire est large, de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi », explique Isabelle Guillou, la responsable. Au maximum, ce sont 35 enfants, âgés

« L'aménagement de ce multi-accueil répond parfaitement aux besoins des jeunes enfants. L'idée était de trouver le meilleur compromis possible afin que les parents et leurs enfants soient accueillis dans de bonnes conditions. » Isabelle Guillou, responsable du multi-accueil



de 2 mois à 4 ans, qui peuvent être accueillis au quotidien. « Par rapport au château, où était situé jusqu'alors ce multi-accueil, les conditions ne sont plus du tout les mêmes, et les parents se réjouissent de la localisation, au cœur du bourg. C'est un plus. » Coin lecture, espace cocooning, aires de jeux autour de la mobilité... Chacun des espaces répond à des besoins différents et s'anime au gré des projets proposés par l'équipe.

Petite enfance

Des solutions de garde existent

RAM



Le relais assistants maternels (RAM) est d'abord un espace de rencontre, ouvert : « *Le relais est un lieu d'information, d'écoute où se côtoient les parents, les enfants et les professionnels* », explique Huguette Gille, responsable du relais. Sur Treillières, le RAM réunit 83 assistants maternels agréés et, information capitale, beaucoup d'entre eux disposent encore de places d'accueil disponibles. « *Les parents à la recherche d'un mode de garde adapté ou souhaitant simplement être conseillés dans leurs démarches administratives, peuvent naturellement prendre contact avec nous. Notre rôle est aussi de faciliter ce lien avec les professionnels de la petite enfance.* » Fonctionnant également comme un lieu de ressources, le relais propose, tout au long de l'année, des ateliers, des matinées d'éveil ou des soirées à thèmes portant sur le développement de l'enfant.

Infos : accueil en mairie, sur rendez-vous, tél. 02 40 16 72 33

Patrimoine

Ça coule à nouveau de source

Comme une renaissance

La fontaine Saint-Symphorien et son lavoir sont à nouveau visibles du commun des mortels. Grâce à la mobilisation de l'équipe municipale, un compromis a été trouvé entre la mairie et le propriétaire riverain, pour l'organisation d'une ouverture au public quelques jours par an. Une convention est à l'étude.



Exposition

Le postier breton, un bijou de cheval

L'art de la photographie

Marcel Cozic cultive l'art de la photographie amateur depuis 25 ans. Marqué par ses origines paysannes, il puise sa source d'inspiration dans le quotidien de la vie rurale à deux pas d'Edern, son village situé au bout du monde. Ce Finistérien qui rêve de vivre au rythme du pas du cheval de labour, livre une série de clichés émouvants pour son exposition sur les postiers bretons. Les captures d'instants furtifs côtoient les mises en scènes de la vie de village à l'époque où le cheval avait la faveur des paysans.

Jusqu'au 31 octobre, à la bibliothèque municipale, place de la Liberté, entrée libre. Infos au 02 40 94 61 76



Réseaux sociaux

Treillières va étendre sa toile



À l'heure où les pages Facebook des communes fleurissent, Treillières fera bientôt son apparition sur le réseau social. Une connexion qui viendra compléter l'information disponible sur le site www.treillières.fr, et animée par des images inédites de la commune, notamment prises à l'aide d'un drone. Explications avec Gaëtan Chagneau.



Qui êtes-vous, Gaëtan Chagneau ?

D'abord un passionné de nouvelles technologies. J'ai grandi à Treillières, je connais très bien cette ville et j'ai réalisé quelques projets vidéo, notamment l'an dernier en tournant un film pendant *Treill'air de fête*. Avec l'acquisition d'un drone, cela m'a paru une évidence de proposer des plans vus du ciel...

Quel est votre parcours ?

J'ai suivi une formation dans une école en communication visuelle à Nantes et de nombreuses rencontres m'ont permis de me diriger vers la vidéo. Le fait d'avoir pu commencer à travailler en freelance avant même la fin de mes études a été pour moi un tremplin. J'essaie toujours d'être le plus créatif possible.

Quel est le lien avec la page facebook de la commune ?

Cette page facebook est en préparation. L'idée est de proposer un contenu nouveau, qui sorte de l'ordinaire, notamment des vues aériennes. Je me suis toujours intéressé à l'image, je réalise un grand nombre de captations au sol avec ma caméra et le fait de pouvoir compléter avec des images vues du ciel offre une vraie richesse. Je voudrais en faire profiter ma ville.

Rendez-vous sur Facebook !

Jean-François, la moelle de la vie



Être une personne handicapée, mais une personne inutile, jamais. Jean-François Ambroset se mobilise chaque jour pour que la vie de celles et ceux qui connaissent des obstacles de mobilité, pour ne pas dire autre chose, puisse s'améliorer.

Sans doute l'avez-vous déjà croisé dans les rues de Treillières. Jean-François Ambroset n'est pas du genre à rester chez lui, ni à se plaindre du reste. À 63 ans, ce carreleur de formation préfère présenter une mine réjouie, bousculant au passage un peu le fatalisme des idées défaitistes sur les personnes en situation de handicap. Jean-François se définit lui-même comme un « usager test », depuis qu'il a intégré en 2014 la commission communale pour l'accessibilité (*lire notre encadré*). On se rend rarement compte des obstacles et des difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap, qu'il soit moteur, auditif ou visuel. Jean-François a été sensibilisé malgré lui à ces problématiques lorsqu'une sclérose en plaques lui a fait de sa vie se passerait sur ainsi confronté aux bilité de certains lieux. Avec optimisme : « je et puis la vie m'a telle- mon tour de donner à le fait régulièrement, infrastructures, notam- la commune. « Je vérifie le toirs, j'essaie tous les passages des ajustements ». Ce citoyen actif résume son expérience positivement d'un « ça roule », à l'inverse d'un « bâton dans les roues ». Tout avait commencé par une rencontre, avec Catherine Cadou, première adjointe au maire et également concernée par le handicap. « J'ai trouvé son discours formidable et depuis, je me mets au service de la ville en apportant mon regard d'usager », raconte-t-il. « Treillières s'en sort bien », s'amuse-t-il, « beaucoup de choses sont faites pour les personnes comme moi. Alors je poursuis mon analyse des lieux publics, avec mon regard. Ça m'occupe, ça me libère l'esprit. »



A savoir

La commission communale pour l'accessibilité

La loi impose la création, dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants, d'une commission communale pour l'accessibilité. Présidée par le maire, cette commission est composée des représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées, les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques et d'autres usagers de la ville. Cette commission exerce différentes missions dont celle de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Contact en mairie :
02 40 94 54 75



En bref

L'arrière du presbytère a été entièrement aménagé et paysager, un terrain de pétanque a été installé, en complément de l'aire de jeux. Une pergola a été construite, grâce au soutien du club des entreprises d'Erdre-et-Gesvres et de la communauté de communes.



Le point à temps automatique est une technique qui a pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface. L'objectif est de prolonger la durabilité du réseau routier. Une opération de ce type a récemment été menée sur différents axes de la commune : rue du Rouchais, rue de la Vigne et rue de Carnibot, rue du Bas-lin, rue de la Baclais, rue des Epluches, rue de la Chairois, rue du Petit-bois et chemin du Doux, rue de la Frosnière, la Bourguillière, la Noé-Violin et chemin de Fort-l'évêque.

Coût total : **30 000 €TTC**

Quel visage pour La Ménardais ?

Hameau, village, quartier, second bourg ? La Ménardais est aujourd'hui au cœur d'une réflexion portant sur son aménagement futur. Il ne sera possible que s'il tient compte des enjeux d'aménagements, d'une maîtrise foncière raisonnée, du respect de la topographie existante et de sa biodiversité.

Pour conserver cette harmonie et prendre en compte les dimensions habitat-déplacements notamment, la municipalité s'est entourée des bureaux d'études Setur (aménagement et cadre de vie), Métévier (architecture et urbanisme) et Metavision (urbanisme et déplacements). Le 24 septembre dernier, une première réunion publique s'est déroulée avec les habitants de La Ménardais, durant laquelle ont été présentés le diagnostic environnemental, paysager, urbain, social et l'état des lieux des modes de déplacement



et de stationnement. Une seconde partie a concerné les enjeux de développement et les aménagements routiers envisagés. La concertation se poursuit à ce stade de l'étude par l'exposition de panneaux d'information, jusqu'au 23 octobre inclus, dans le hall d'accueil de la mairie (accès aux horaires d'ouverture habituels). Un registre d'observation est à disposition du public. La concertation se prolongera par l'organisation d'une seconde réunion publique, au cours du mois décembre prochain. Elle présentera les orientations d'aménagement et de programmation.

Les travaux de requalification rue de la mairie touchent à leur fin. Une coordination avec le syndicat d'eau potable Atlant'Éau a permis dans une première phase de rénover le réseau d'eau potable sur ce secteur. C'est toute la portion de la rue depuis le giratoire de la Forge jusqu'à celui de la place du Champ de foire qui a été reprise. L'intervention sur les trottoirs a en outre permis de continuer la mise en œuvre du plan

de mise en accessibilité de la voirie. **Les travaux d'assainissement collectif sur le secteur de Garambeau** se poursuivent. A terme, environ 180 habitations pourront se raccorder au réseau grâce à ce projet d'extension. Ces travaux sont aussi l'occasion d'intervenir sur le réseau d'eaux pluviales avec pour objectif d'améliorer les écoulements et de réduire les risques d'inondation.

Assainissement : pour un entretien simple et rapide

Erdre & Gesvres propose de faciliter les démarches des usagers pour la vidange de leur installation d'assainissement non collectif, tout en réduisant son coût. Le principe est de regrouper les demandes d'entretien pour bénéficier d'un tarif plus intéressant avec une garantie sur la qualité de la prestation par le choix d'une entreprise agréée. Un service intéressant lorsque l'on sait qu'une vidange est préconisée tous les trois ou quatre ans pour assurer la longévité des

installations. Pour assurer ce service, la Communauté de communes a retenu l'entreprise Altéa.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de prendre contact avec le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la Communauté de communes, au 02 28 02 01 05 ou par courriel à spanc@cceg.fr

Les effectifs à bonne école



Voilà un mois que les 1 020 élèves des écoles primaires – maternelles et élémentaires – ont repris le chemin de l'école et, pour beaucoup d'entre eux également, celui des centres de loisirs, épousant au passage et pour la deuxième année consécutive, les rythmes scolaires sur une semaine de quatre jours et demi. Que faut-il retenir de l'année 2015 / 2016 ?

Une fois deux. Juillet-août : deux mois pour permettre aux services techniques de la ville et aux entreprises de mener quelques travaux dans les écoles, nettoyer les locaux ou encore assurer l'entretien des espaces verts aux abords et à l'intérieur des établissements scolaires.

Deux fois six. Les deux élus, Alain Royer, le maire, et Marie-Madeleine Régnier, adjointe au maire déléguée à la vie scolaire et à la restauration, ont assuré la visite de l'ensemble des établissements scolaires de la commune, à savoir les trois écoles primaires publiques (Alexandre-Vincent, Joseph-Fraud, La Chesnaie), l'école primaire privée Sainte-Thérèse ainsi que des deux collèges de Treillières : le Haut-Gesvres (public) et Helder-Camara (privé). Pour Marie-Madeleine Régnier, « c'est une occasion de faire le point avec les équipes éducatives et les directeurs des écoles, et de régler quelques détails pour que l'apprentissage de nos enfants se fasse dans les meilleures conditions possibles. »

655 + 34. C'est le nombre d'élèves accueillis dans les écoles primaires publiques cette année, cela correspond à 34 enfants en plus par rapport à la rentrée 2014. « Ce sont des effectifs qui correspondent bien à la progression constante de la démographie de la commune, et à l'installation de nouvelles familles sur Treillières. »

330 : 30. C'est une moyenne. Entre 310 et 350 élèves participent chaque soir aux activités périscolaires mises en place par la commune. Ils sont encadrés pour cela par une trentaine d'animateurs.

Un ou zéro ? Certes, ce n'est pas très beau et les copains en rigolent souvent. Mais il peut sauver la vie. Et la vie, on en a qu'une. Donc, à la sortie des écoles et collèges, lorsqu'il s'agit d'attendre le car, et surtout lorsqu'il commence à faire nuit tôt : un gilet jaune est indispensable pour être vu, sinon, c'est zéro.



5 + 1. L'ouverture d'une 6^e classe maternelle à l'école de La Chesnaie a nécessité l'installation d'un modulaire pour accueillir l'espace de motricité, transformé pour l'occasion en salle de classe. Sur la photo, une partie de l'équipe enseignante : Sophie Ducap, Marjorie Gautier, Estelle Lucas, Clémence Esnou et Muriel Blondé.

ÉCOLE JOSEPH-FRAUD**À lire, à écrire,
à compter**

C'était aussi sa rentrée. Son premier jour. Depuis, il s'est passé un mois et demi mais Sandrine Poizot, nouveau visage de l'école Joseph-Fraud, est restée la même. Calme, appliquée, elle est une enseignante passionnée, qui sait captiver son public, ces petites têtes de CM1. Cette Picarde, mère de deux enfants, connaît bien les bancs de l'école, enseignant depuis 14 ans : « *j'ai connu dix établissements, c'est mon premier poste à titre définitif* ». Installée sur Treillières depuis cet été, l'enseignante indique trouver « *l'école très agréable, son équipe éducative dynamique, ses projets aussi* ». Un peu d'anglais tous les matins, de l'informatique, Sandrine Poizot a pris ses marques et, au contact de ses 26 élèves, affiche un enthousiasme sincère. « *Chaque niveau a ses plaisirs, ses avantages. J'ai hâte de préparer avec eux de nombreux projets.* »

ANIMATIONS JEUNESSE**Bilan et programmation**

Les équipes d'animation du centre de loisirs, du Tremplin jeunes et du Service animation jeunesse ont déjà bien avancé sur la programmation des vacances de la Toussaint : « *Les arts vivants et les arts visuels pour les 3/5 ans avec comme temps fort un spectacle à Nantes* », indique Marine Coustans, responsable du centre de loisirs. Pour les 6/9 ans les fantômes de Treillières viendront raconter l'histoire du château du Haut-Gesvres « *Une thématique sera proposée par tranche d'âge, un peu dans l'esprit de ce que nous préparons pour l'été.* » Même si la période estivale est bel et bien terminée, Marine Coustans est revenue sur les « *moments forts partagés avec les enfants : le séjour à voile ou à cheval, choisis ta monture !* » organisé à Saint-Brevin-les-Pins a été

plébiscité ». Quand on lui demande ce que les plus jeunes ont retenu de leur été, arrivent dans le trio de tête les journées plage, les sorties découverte dans les parcs à thème - zoo de la flèche, Indian forest, Océarium du Croisic, Planète sauvage... « *mais aussi tous les moments passés dans le parc du château du Haut-Gesvres, avec le Tremplin jeunes. Les grands jeux d'extérieur, les chasses au trésor et olympiades ont rencontré une adhésion sans faille des jeunes, notamment des pré-ados.* » En moyenne, 93 enfants, toutes tranches d'âge confondues, étaient accueillis chaque jour par les services de la ville cet été.

Inscriptions et réservations sur les animations jeunesse : Guichet Famille au 02 40 94 68 48

Accueils de loisirs anglophones

De l'anglais pendant les vacances, why not ? Grâce à l'offre proposée par l'association Emuli, qui promeut une éducation plurilingue, accessible à tous, les jeunes pourront se plonger dans une expérience d'immersion linguistique, dès 6 ans. *Fairy tales and other stories* est le thème de la session organisée

pendant les vacances de la Toussaint, du 19 au 23 octobre prochain, à Treillières. Activités de loisirs et de détente, en intérieur et en extérieur, créatives, artistiques, ludiques et sportives, le tout en ne parlant qu'anglais !

Infos au 06 22 69 62 01 ou sur le site emuli.fr



Construire ensemble notre cadre de vie

Le Conseil de développement Erdre et Gesvres interpelle les habitants pour participer de près à la construction du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

Le principe est simple : chaque citoyen peut être force de proposition en formulant ses avis et ses idées. En rejoignant un groupe de réflexion "cadre de vie", créé à cet effet et ouvert à toutes et à tous, les habitants des douze communes de la CCEG peuvent livrer librement leur regard sur les différentes étapes du projet du PLUI, qui concerne des thématiques aussi variées que l'habitat, l'urbanisation, les services et équipements, la mobilité, l'environnement... « À travers des ateliers ludiques, cafés citoyens, projections, visites de terrain, la parole publique peut être recueillie de différentes façons », indique Marie Brazeau, animatrice du Conseil de développement. « Nul besoin de compétences particulières, sauf l'envie de participer collectivement au devenir du territoire par l'écoute et le partage d'idées. »

Le Conseil de développement offre un espace de libre discussion et d'échanges entre habitants, associations, entreprises du territoire Erdre-et-Gesvres. La 1^{ère} réunion aura lieu le 20 octobre et les groupes de travail du Conseil de développement restent ouverts tout au long de l'année.

Infos et inscriptions au 02 40 12 32 88 ou par courriel : conseil.developpement@cceg.fr



tout au long de l'année. À noter l'épopée clownesque Abrakadabra, par la compagnie Voix Off – Damien Bouvet. Au cœur de la forêt se cache une créature fabuleuse. C'est l'histoire du chevalier de Fier-Alur mystérieusement transformé en cochon...

→ **Lundi 19 (18h) et mardi 20 octobre (10h et 14h30), Espace Simone-de-Beauvoir.**
Dès 7 ans, 5 €. Infos et billetterie sur www.hors-saison.fr ou au 02 28 02 22 52

Mobilisation contre la baisse des dotations

Le 19 septembre dernier, les maires se sont mobilisés un peu partout en France pour dénoncer la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales. 30% des communes ont déjà été obligées d'augmenter les impôts cette année, les petites associations qui ne vivent que de subventions publiques sont menacées de disparition. Cette mobilisation citoyenne va se poursuivre jusqu'au 98^e Congrès des maires, et l'Association des maires de France invite les citoyens à continuer à signer l'appel pour les communes de France sur www.amf.asso.fr

Une formation, une reconversion ?

Bilan de compétences, congé individuel de formation, validation des acquis de l'expérience... La CCEG propose jusqu'au 3 décembre, un grand programme d'information sur la formation professionnelle : In[formez-vous].

- à la Maison de l'emploi et de la formation à Grandchamp-des-Fontaines : le Congé individuel de formation, le 19 novembre (19h).

- à la Maison de l'emploi et de la formation à Nort-sur-Erdre, à 19h : la Validation des acquis de l'expérience, le 26 novembre et le Compte professionnel de formation, le 3 décembre.

Infos et inscription au 02 51 12 10 94 et par courriel : nathalie.boue@cceg.fr

Hors-saison

Cette année, le Tout-petit festival laisse sa place à la toute nouvelle saison culturelle "Hors-saison". Une nouvelle invitation pour l'enfance, la jeunesse et la famille avec des propositions artistiques programmées

Les équipements jouent collectif



Les Treilliérains se sentent pousser des ailes sportives. Régulière, adaptée, encadrée par une association ou libre, la pratique d'une discipline n'est possible qu'en fonction d'une offre et de la disponibilité de différents équipements, gérés et entretenus par la commune. En dépit d'un contexte financier difficile, la Ville de Treillières poursuit son soutien au mouvement sportif, conformément à ses engagements. Actives et indispensables au dynamisme de la commune, les associations et les usagers verront en cours d'année 2016 la réalisation de nouvelles infrastructures dédiées à la pratique sportive. Revue d'effectifs.

Des plus jeunes aux seniors

À Treillières, le mouvement sportif se porte plutôt bien. Une grande majorité des associations sportives gagne en adhérents, et certaines sont parfois contraintes de refuser du monde. La ville compte actuellement 3 150 adhérents aux associations sportives. Et côté équipements, l'attente est grande. « Certaines infrastructures vieillissent, pour d'autres, le remplacement ou le déplacement sont à l'étude », explique le maire Alain Royer. « J'accorde une importance toute particulière au bien-être des habitants dans notre commune. Pour rester en bonne santé, pour prendre du bon temps, pour se dépasser, faire de la compétition ou renforcer les liens familiaux, le sport sous toutes ses formes est pratiqué par les plus jeunes jusqu'aux seniors. Aussi, cette diversité des pratiques et des pratiquants amène à se poser la question de la capacité des équipements sportifs à

répondre aux besoins exprimés. » Ainsi, depuis plusieurs mois, l'équipe municipale a engagé une étude complète et précise de l'existant, analysant au passage la performance énergétique des bâtiments. Une étude de programmation pour l'évolution des équipements sportifs a été présentée aux associations concernées et aux établissements scolaires. Elle prévoit notamment la création de nouveaux équipements.

→ Cette année, la commune consacre **5 % de son budget aux bâtiments publics, et 11 % aux associations et clubs sportifs**, dont les subventions ont été maintenues pour 2015. La commune mène par ailleurs un effort d'investissement sans précédent pour consolider et renouveler son offre d'équipements publics.



Pour être en bonne santé, l'Organisation mondiale de la santé préconise de faire plus de 10 000 pas par jour.



En France, les activités les plus pratiquées sont, dans l'ordre, la marche, la natation, le vélo, suivis par le footing-jogging, et la pétanque. Dans ce classement, le premier sport organisé est le football et le deuxième, le tennis.

Un plan d'actions en quatre phases

Création d'un terrain athlétique derrière le collège du Haut-Gesvres



PLATEAU ATHLETIQUE
PISTE DE 250 M.
DOUBLE SAUTOIR
TERRAIN CENTRAL 60 X 42 M
1 TERRAIN DE HANDBALL
2 TERRAINS DE BASKET
(variante possible de l'aménagement du terrain central)

Création d'une halle de sports de raquettes



2 COURTS DE TENNIS HOMOLOGUÉS
DE 36 X 18 MÈTRES
[USAGES MULTISPORTS]

Jusqu'à 1150 heures de créneaux supplémentaires pour les scolaires

Reconversion du terrain stabilisé en terrain de grands jeux



TERRAIN DE GRANDS JEUX
RUGBY HOMOLOGUÉ SOUS DÉROGATION
[rugby, ultimate, baseball, endurance]

TÉMOIGNAGES

Une remise à plat nécessaire

« Tout va être remis à plat pour la prochaine saison et il y a aura sans doute une redistribution des créneaux, avec une souplesse accrue, tout au moins c'est ce qu'on espère pour notre club de badminton. C'est difficile pour l'instant de se projeter. »

Mickaël Jalais, président du Treillières badminton club

Bénéfique pour les résultats

« La création d'une halle dédiée aux sports de raquette est vraiment une information positive. Nous utilisons la salle Olympie et nous ne disposons pas d'assez de créneaux pour que chaque équipe puisse s'entraîner convenablement. C'est le cas de notre équipe U20 hommes, qui joue à un niveau régional. Pour cette même raison, il y a quelques années, nous avions même dû stopper notre équipe loisirs. Mais ce projet ambitieux aura des répercussions sur la qualité des résultats. »

Rémi Carrière, président Treillières handball club.



Jouer sur la polyvalence des espaces

« Faire évoluer les équipements est toujours une bonne chose. L'offre proposée va sans aucun doute gonfler



nos possibilités de pratiques sportives, notamment en extérieur. Je vois également un intérêt purement économique, dans la mesure où nos élèves ne seront pas obligés de prendre un car pour se rendre

sur un terrain de sport, sauf pour aller à la piscine bien entendu. Toutefois, proposer des espaces sportifs non spécialisés, partagés entre l'éducatif, sur le temps scolaire, et le loisir ouvert à tous, nécessite de poser des règles de gestion et d'utilisation très rigoureuses. »

Jean-Yves Noël, principal du collège du Haut-Gesvres.

Le moins de perturbations possibles

« Avec les projets présentés, notre boulodrome est amené à être déplacé sur la plaine de jeux de la Rincas. Pourquoi pas, mais notre objectif, c'est de pouvoir poursuivre nos entraînements sans rupture. Si la fin du mois d'octobre met un terme à cette saison, nous sommes déjà dans la préparation de la

Création d'un plateau multisports



- Conservation mais déplacement du skatepark dans le périmètre des équipements sportifs
- Réalisation de la piscine qui libérera des créneaux sur l'ensemble des équipements sportifs

La ville investit 1 980 000 euros dans ce programme, dont :

- 1 065 000 euros pour la création de la halle de sports de raquette. (livraison septembre 2016)
- 625 000 euros pour la requalification du terrain stabilisé en terrain de grands jeux. (livraison printemps 2016)
- 190 000 euros pour l'aménagement d'un terrain athlétique derrière le collège. (livraison printemps 2016)
- 100 000 euros pour la création de la plate-forme multisports. (livraison printemps 2016)



Mickaël Mendès, adjoint au maire délégué à la vie associative et sportive.

Une offre complète, des créneaux plus nombreux

« L'évolution des équipements sportifs tient compte d'une analyse fine des pratiques, de leurs évolutions, et des taux d'utilisation des équipements actuels. Le diagnostic révèle que les terrains athlétiques et dédiés aux grands jeux sont extrêmement sollicités. C'est pour cette raison que nous avons choisi de reconvertis l'actuel terrain stabilisé en terrain en herbe, notamment dédié à la pratique du rugby. Le terrain athlétique, derrière le collège du Haut-Gesvres et le plateau multisports complètent cette offre de pratiques en plein air.

Bien entendu, l'équipe municipale a souhaité répondre à la demande forte émanant des disciplines

Notre club compte 27 licenciés, nous évoluons salle Olympie, donc on n'est pas les plus consommateurs en matière de créneaux. Mais à l'avenir, si des possibilités se font plus nombreuses, pourquoi ne pas créer une section jeunes ? »

Michel Métivier, président du Volley club de Treillières.

suivante. Notre objectif est de remonter en Nationale 3 l'an prochain, et pour y parvenir, notre année doit être perturbée le moins possible. »

Henri Mondejar, président du Pétanque club de Treillières.

Des possibilités pour demain

« Augmenter le nombre d'infrastructures sportives est évidemment une bonne idée.



TÉMOIGNAGES



Sécuriser le matériel

« La particularité de notre discipline réside dans le fait que l'ensemble de nos adhérents soit sur le même site, sur le même créneau. Nous ne disposons que de peu de créneaux, mais si une salle supplémentaire venait à s'ouvrir, je pense que ce serait un plus au niveau de la cohabitation entre les sports. Cela nous éviterait par exemple d'avoir à déplacer constamment notre matériel qui, de fait, serait plus sécurisé. »

Lionel Brétéché, président de l'ALT tennis de table de Treillières.

Oui à la qualité

« J'accompagne régulièrement mon enfant sur le skate-park et il apprécie cet endroit. Si celui-ci venait à être déplacé, je ne sais pas si je ferais l'effort d'aller jusqu'à la Rinçais. Après, je comprends qu'il faut s'adapter aux demandes actuelles. Maintenant, si c'est pour que mon enfant puisse faire du sport sur des équipements de qualité au collège, je vote pour. »

Michel, parent d'élève usager.

Une incidence sur l'éducation sportive

« Au départ, nous étions inquiets sur le projet tel qu'il nous avait été présenté en 2014 car on avait l'impression de perdre beaucoup d'infrastructures. Le projet 2015 nous rassure par son offre, même si la piste du plateau athlétique - de 250 m - est plus courte que nous l'espérions. Aussi, compte tenu

de nos programmes, notre intérêt se portera essentiellement sur ce terrain athlétique, mais aussi sur celui de grands jeux, puisque le rugby est enseigné, dès la 5^e. »

Marion Lachaume, professeure d'EPS au collège Helder Camara.

Conserver nos jeunes

« Aujourd'hui, nous sommes dans l'obligation de limiter nos adhérents, et nous éprouvons de grandes difficultés à trouver des créneaux de pratique libre, notamment pour nos jeunes qui ont besoin de s'entraîner plus régulièrement pour progresser. Nous avons donc beaucoup d'espérance dans la création de cette halle couverte. Cela devrait forcément nous apporter les moyens de nous développer. »

Thierry Frigout, président du tennis club de Treillières.

Proximité pour les familles

« Le projet municipal valide la transformation de l'actuel terrain stabilisé en terrain de rugby et nous nous en réjouissons. Cela permet notamment de conserver nos installations en dur – vestiaires et club house –, qui ne sont pas de toute jeunesse mais encore très fonctionnelles. Je connais les coûts et les capacités financières de la commune et cette solution me paraît la plus sage. Et le fait de rester proche du centre-bourg est profitable aux familles, d'autant plus que le nombre de nos licenciés est dopé par une école de rugby qui devrait profiter de l'effet « coupe du monde ». »

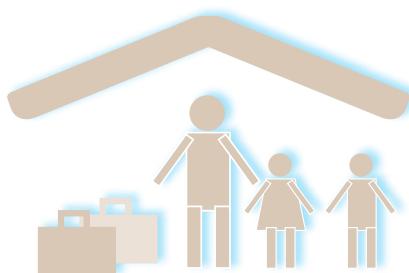
Jacques-Henri Guillet, président du Stade treilliérain (rugby).



Un toit pour rebondir dans la vie

Deux logements apporteront des réponses ponctuelles à des périodes difficiles que traversent certaines familles en détresse. Aux trois logements temporaires existants sur la commune, rue du Frère-Yves, s'ajouteront deux autres habitations, en cours de travaux, au 2 place de l'Église.

Il y a deux ans, la mairie faisait l'acquisition de la maison Chesneau au centre bourg, exerçant au passage son droit de préemption. Aujourd'hui, les travaux se poursuivent, ils concernent la couverture et le traitement du plancher bois, du rez-de-chaussée. Le mois dernier, les menuiseries extérieures bois ont été remplacées par des ouvertures PVC, le pignon a été entièrement repris et les murs intérieurs périphériques ont été isolés. À cela s'ajoutent une mise aux normes électriques et l'installation de convecteurs basse consommation. Le projet bénéficie d'un soutien départemental de 104 940 €. Les logements pourront être mis à disposition des familles en difficulté et une



convention sera signée avec l'association Trajet. Pour Elisa Drion, adjointe au maire déléguée à la famille et à la solidarité, « ces deux nouveaux logements permettront à la ville de Treillières de disposer d'un parc suffisant, mais nécessaire, compte tenu de la période de crise actuelle et des difficultés dans lesquelles se retrouvent beaucoup de familles. Le centre communal d'action sociale (CCAS) travaille main dans la main avec l'association Trajet, spécialisée dans le logement et l'hébergement adapté ».

À SAVOIR

La médaille de la famille



Cette distinction honorifique est décernée « aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leur mérite, et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation » (art. D215-7 du Code de l'action sociale et des familles). Pour obtenir cette médaille, la demande peut être faite par un tiers ou par la famille elle-même. Un dossier peut être retiré au sein de la mairie ou à l'Union départementale des associations familiales de Loire-Atlantique, tél. 02 51 80 30 00 et par courriel : info@udaf44.asso.fr. Il peut également être téléchargé sur le site www.unaf.fr

En définitive, le préfet du département de résidence décide de l'attribution de cette distinction.



Merci pour votre générosité

640 kg, c'est le poids de denrées alimentaires et de produits de première nécessité, notamment pour bébés, collectés samedi 26 septembre dernier par les services sociaux de la mairie. Le CCAS et le supermarché U de la Belle-Étoile ont organisé pour la deuxième année consécutive cette « opération caddie », afin de constituer un stock pouvant être redistribué, durant l'année, aux familles en grande difficulté. Cette aide s'avère être un complément précieux pour celles et ceux qui bénéficient de chèques de service. Merci à la générosité de tous les Treilliérains.

Les produits collectés sont diversifiés et permettent de concevoir de vrais repas équilibrés. Cette collecte est complétée par des produits frais offerts chaque semaine par le supermarché U. Je tiens à remercier les personnes qui ont participé à cet « opération caddie » : familles, élus, conseil des sages, CCAS, personnel du Super U... Ces dons aideront les familles treilliéraines en difficulté.

Magali Lemasson, conseillère municipale déléguée à l'action sociale et aux personnes âgées

Pour un centre bourg vivant

La singularité de chaque commune repose en grande partie sur son centre bourg, d'où l'importance de proposer des espaces publics de qualité. Treillières n'échappe pas à la règle et présente une nouvelle organisation de la place du Champ-de-Foire et de celle de la Liberté. Huit points pour mieux comprendre le projet qui se dessine pour les prochaines années.



1. Pourquoi proposer une nouvelle organisation du centre-bourg ?

Les centres-bourgs constituent les espaces les plus adaptés pour créer des points de repères communaux, proposer des services tout en consommant peu d'espace. Aussi, en 2013, les élus ont lancé une étude de définition urbaine, révélant la position stratégique de la place du Champ-de-Foire et de celle de la Liberté. Pour autant, leur utilisation première reste le stationnement. Ainsi, l'idée est de faire de ces places un espace de centralité identifié, utile, et agréable à vivre.

2. Comment s'est effectué le choix du projet ?

Aujourd'hui, les attentes en matière de services de proximité augmentent. Parmi les besoins exprimés par les habitants, la nécessité de pouvoir disposer d'une offre de soin, en un même lieu, revient régulièrement. Cette tendance trouve une réponse adaptée dans le centre-bourg. C'est l'une des raisons pour lesquelles les élus soutiennent l'implantation d'un pôle médical et paramédical le long de la rue de la mairie.

3. Qu'est ce qui caractérise le plus l'aménagement ?

L'implantation du pôle constitue la première phase d'unification du centre-bourg. Ce bâtiment viendra structurer la voie selon un alignement respectant le positionnement de la boulangerie et du restaurant La casa. En pratique, les espaces voués au pôle santé se situeront au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage. Sont attendus : une pharmacie, un cabinet médical comprenant trois médecins, un orthophoniste, un ostéopathe et des infirmières. Le deuxième étage sera destiné à de l'habitat où deux logements locatifs seront construits.

4. Quel rôle tient la mairie dans la conduite de ce projet ?

Cette opération est avant tout portée par les professionnels de santé de la commune avec lesquels un protocole d'accord de cession du foncier, nécessaire au projet, a été signé avec la mairie en décembre 2014. Il porte sur les anciens bâtiments de la Poste et une partie du parking de la place du Champ-de-Foire. Pour consolider leur intérêt, ces professionnels de santé se sont regroupés au sein d'une société civile de construction vente (SCCV), afin notamment de définir le programme de leur opération.

5. Le parking va-t-il disparaître ?

Non. Les habitants ne rencontreront pas plus de difficultés pour garer leur véhicule, puisque le nombre de places disponibles restera, au final, quasi-identique. L'emprise foncière du projet correspond au strict besoin de l'opération afin de conserver les onze places de parking impactées par le projet. En pratique, les places de stationnement seront rétrocédées à l'espace public, après livraison du bien immobilier.

6. Qu'en est-il de la deuxième phase du projet ?

Reconfigurer la place du Champ-de-Foire et celle de la Liberté s'inscrit dans un schéma d'organisation global. La continuité de l'espace public sera renforcée par la création d'une voie centrale, douce, fonctionnant comme une zone d'interface. Elle offrira des cheminements piétons et cyclistes, et l'espace offrira également des lieux de promenade sécurisés pour les familles. Il est également question de créer, à l'horizon 2018-2019, une halle couverte, pour l'organisation du marché, et d'autres événements communaux.

Projet de création du pôle médical et para-médical



Gil Rannou,
adjoint au maire délégué à
l'aménagement du territoire
et à la tranquillité publique

C'est le début d'un projet d'ensemble

« Redessiner le cœur de bourg revient à imaginer ce que pourra être notre ville demain. Cependant, les centres-bourgs trop denses et sans vie sociale dynamique ne correspondent pas à l'idée que nous nous faisons d'un projet urbain agréable à vivre. Pour cette raison, l'idée majeure reste de faire des deux places centrales un aménagement cohérent, privilégiant la qualité de vie, et surtout adapté à la taille de la commune, de façon à créer une véritable centralité du cœur de bourg. En densifiant le centre-bourg, par la création de logements et de services, la commune limite de cette manière l'étalement urbain. Cette proximité de services et cette centralité font que l'aménagement reste à une échelle humaine. Cet aménagement n'est pas une fin en soi, c'est le début d'une nouvelle ambition qui s'ouvre pour Treillières. »

7. Où en est actuellement le projet ?

Le permis de construire a été déposé le 18 juin dernier, il est en cours d'instruction par les services de la CCEG. De même, en juillet dernier, les élus de Treillières ont majoritairement voté le déclassement du domaine public : l'espace concerné n'est de fait plus géré par la commune. La procédure a impliqué dans un second temps la désaffection de l'espace, faisant cesser l'utilisation du bien. C'est pour cette raison que des barrières, interdisant la circulation et le stationnement d'une partie du parking, ont été installées. Cette obligation réglementaire gèle l'espace en question, même si la cession inter-

viendra en décembre et le début des travaux, au début de l'année 2016.

8. Les habitants peuvent-ils s'exprimer sur cet aménagement ?

Oui, une enquête publique se déroulera du 26 octobre au 10 novembre prochain, en mairie de Treillières, aux heures habituelles d'ouverture. Le commissaire enquêteur sera présent le lundi 26 octobre (9h30 - 12h30) et le mardi 10 novembre (14h - 17h30), pour recevoir en personne les observations du public. Ces remarques, consignées dans un registre d'enquête, peuvent également être adressées au maire et au commissaire d'enquête, par écrit.

Concertation territoriale

Apporter sa contribution est possible

Où développer l'habitat demain ? **Quels déplacements dans 15 ans ?** Comment renforcer le commerce de proximité ? **Quelles innovations pour économiser l'énergie ?**

Ces questions, nous nous les posons parfois, le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire également. À travers son schéma de cohérence territoriale - le SCOT : outil de planification stratégique à l'échelle intercommunale qui dessine le territoire à long terme en tenant compte des grands sujets de la vie quotidienne - il invite les habitants à participer au débat. Comment ?

C'est très simple : sur le site WWW.nantessaintnazaire.fr
il est possible d'apporter sa contribution individuelle en soumettant des idées ou en posant des questions en lien avec les différentes thématiques du SCOT : habitat et vie sociale, économie et emploi, mobilités et modes de vie, transition écologique.

Le sport récompensé

Premiers trophées sportifs

Avec 23 associations sportives, près de 3150 licenciés, et des performances en constante progression, oui le sport fait vraiment intégralement partie de la vie de la commune, de la culture locale. Le 6 novembre prochain, celles et ceux qui font vivre le sport au sein de leurs clubs respectifs, seront mis à l'honneur. Treillières crée ses premiers Trophées sportifs. Explications.



Le sport est dépassement de soi. Le sport est école de vie. Ces adages répétés à l'envi pourraient très bien servir de devise aux clubs sportifs de la commune, « *tant c'est vraiment cet esprit de compétition, doublé de valeurs humaines, qui anime nos associations sportives* », insiste Mickaël Mendès, adjoint au maire à la vie associative et sportive. Rares sont les semaines où n'ont pas lieu à Treillières une rencontre de basket, un match de football ou de rugby, un tournoi de badminton ou un événement cyclotouriste, de course à pied... Sans compter les événements pendant lesquels les Treilliéreins s'illustrent de belle manière sans que cela ne se fasse savoir. « *Les Trophées sportifs seront une occasion de remercier et de féliciter les compétiteurs, issus de toutes disciplines, et de faire connaître leurs performances au plus grand nombre* », répète Mickaël Mendès.

Quatre distinctions

En pratique, cette remise des trophées - qui sera sans doute annuelle - sera à la fois la réunion de la grande famille sportive et associative de la commune, et aussi l'hommage que veut rendre la municipalité aux sportifs, entraîneurs, dirigeants et bénévoles. Quatre trophées seront proposés :

- **le sportif de l'année**
- **l'équipe de l'année**
- **le bénévole de l'année**
- **le coup de cœur de l'année.**

Un jury, composé de dix membres - associatifs, commerçants élus, conseil des Sages - et présidé par Yves Rouaud, dépassera trois finalistes identifiés dans chaque catégorie. « *Que vous soyez athlètes de haut niveau ou amateurs, les sportifs de Treillières peuvent et doivent être fiers de ce qu'ils accomplissent,*

fiers de leurs résultats mais aussi de la façon dont ils font vivre le sport sur la commune », insiste Mickaël Mendès. Pour l'élu, « *ces Trophées distingueront, au sein des différents clubs, à la fois la performance accomplie, mais aussi et surtout l'esprit d'équipe et de convivialité, comme le sens profond du respect de l'autre qui font honneur à Treillières.* » Une façon également d'encourager la pratique sportive et de mettre à l'honneur tous les bénévoles qui permettent aux clubs sportifs de vivre et de se développer.

Adroites au but

Une fille qui sait dribbler ou stopper un pénalty ?

Oui, messieurs, le tripotage du ballon rond n'est pas une discipline réservée à la gent masculine.

Sur le terrain, si les femmes font autant de sport que les hommes, les discours dominants continuent de placer le sport masculin comme valeur universelle, notamment en ce qui concerne les sports collectifs. Les femmes ne sont pourtant pas des remplaçantes, et sur le pré, elles se dépensent sans compter, mettant un coup de pied bien mérité aux préjugés. Et ce jour-là, sur le bord du terrain de la Rincqais, c'est un homme, Lionel Brisset, secrétaire de la Sympho foot Treillières, qui ne dit pas le contraire : « les filles se défendent bien, ça fait plaisir à voir. Le problème, c'est le recrutement. » C'est là que le bât blesse : pour l'instant, au sein du club de la commune, seules deux joueuses

Contact : www.symphofoot.free.fr



sont licenciées en U18. Camille et Océane sont à la fois volontaires et courageuses, car elles font équipe avec les filles de Sainte-Luce-sur-Loire, pour la troisième saison consécutive. « C'est une entente qui fonctionne bien entre les deux clubs, ça permet aux filles de jouer », explique Corinne Drouet, qui participe à l'encadrement de l'équipe. Reste à mobiliser de jeunes joueuses, dans la tranche d'âge 14-18 ans. « Jusqu'à 11-12 ans, les filles peuvent s'insérer

dans les équipes de garçons », poursuit Lionel Brisset, « ensuite, ce n'est plus possible, il faut créer une section à part entière ». Qu'en pensent les intéressées ? Camille apprécie « l'esprit collectif, de marquer des buts, même si le principal reste de s'amuser sur le terrain. » Quant à Océane, elle avoue « avoir toujours aimé ça, le foot. J'en fais depuis huit ans, et j'aimerais bien que d'autres filles se lancent dans l'aventure, comme moi. ». Avis aux amatrices.

Espaces associatifs

Nouveaux lieux, nouvelles habitudes

Preuve en est que la ville de Treillières attache une importance toute particulière à son tissu associatif, un service "vie locale" a été créé, avec des référents élus et des interlocuteurs mairie clairement identifiés. En outre, depuis le mois dernier, certains espaces associatifs ont été réaffectés. En effet, le réaménagement urbain a nécessité la redistribution d'un certain nombre d'espaces associatifs. Ainsi, à titre d'exemple, Treillières musique

a regroupé toutes ses activités dans la maison des associations, l'association Grain de Pollen a pris ses marques dans le parc du Haut-Gesvres. De même, l'Amap a quitté les bâtiments de l'ancienne Poste pour s'installer chaque semaine sous le préau de l'école de La Chesnaie. Une nouvelle salle communale s'est ouverte à proximité du multi-



accueil, l'activité yoga proposée par Treillières accueil s'y déroule chaque semaine.

→ **À savoir :** la commune édite chaque année un guide des associations dans lequel sont répertoriés tous les contacts et espaces associatifs. Disponible en mairie ou sur simple demande au 02 40 94 64 16. Service "vie locale" : Christine Costard, tél. 02 40 94 68 57

Treillières Autrement

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Nous sommes aujourd’hui toutes et tous touchés par les déplacements massifs des populations qui fuient les guerres et les violences insupportables. Nous sommes encore plus attristés quand ces horreurs touchent les enfants...

Notre qualité de responsables publics, nous a toutefois amenés à réfléchir sur les moyens d'accueil dont disposait la commune.

La réalité locale s'est vite imposée : la commune ne dispose pas de logements vacants ; plus encore 120 demandes de logement social ne sont pas honorées sur Treillières.

La commune, au-delà de son incapacité à offrir un toit à ces familles, ne dispose pas non plus des moyens financiers nécessaires ; ce n'est pas les 1000 € par place d'hébergement promis par le gouvernement qui couvrira les dépenses induites.

Nous ne pouvons donc pas nous appuyer simplement sur l'argumentaire du cœur, il faut être en mesure de proposer un accueil de qualité sur le plan social, humain, matériel et économique.

Ainsi, la commune de Treillières n'accueillera pas de réfugiés, d'autant plus que la politique de l'asile est une compétence de l'État qui, à notre avis, aurait dû, à l'échelle de l'Europe et du Monde, anticiper ces flux migratoires tellement prévisibles, hélas.

Vous le comprendrez, les communes ne peuvent plus répondre favorablement à toutes les sollicitations, aussi louables soient-elles. Le désengagement de l'État est partout. À Treillières par exemple, la baisse de la dotation globale de fonctionnement s'élèvera, en 2016, à 460 000 € en cumulé, le transfert de l'instruction des permis de construire, de l'État vers l'intercommunalité, coûtera à la commune en 2016 près de 50 000 €...

Comme si cela ne suffisait pas, aujourd'hui c'est le Département qui s'y met, au nom du contexte budgétaire contraint. Il a en effet décidé de supprimer les aides départementales aux bailleurs sociaux pour le logement locatif social, alors qu'au même moment, l'État lance des opérations coup de poing pour renforcer l'application de la Loi SRU sur les communes afin qu'elles construisent au moins 20 % de logements sociaux !!!

Malgré toutes ces incohérences, nous, les élus communaux de la majorité, poursuivons les engagements de proximité que nous avons pris auprès de vous.

www.treillieresautrement.com

Nous contacter : treillieresautrement@orange.fr

Vivre à Treillières

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

Aujourd'hui comme hier, vos élus de Vivre à Treillières travaillent dans l'intérêt de tous !

Multi-accueil : le projet de Vivre à Treillières inauguré Ouvert à la rentrée et inauguré le 8 octobre dernier en présence du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la Communauté de communes, de la CAF de Loire-Atlantique et du Conseil municipal, parents et personnels municipaux s'accordent à dire que le multi-accueil est un lieu « agréable » et que « les enfants ont rapidement pris leurs marques ». « Un rêve devenu réalité » dixit notre maire ! C'est une grande satisfaction pour nous qui sommes à l'origine de ce multi-accueil et qui fait aujourd'hui l'unanimité, d'autant plus que sa réalisation décidée en janvier 2012 avait vu les élus de l'opposition de l'époque (la majorité actuelle) voter contre !

Notre proposition pour le futur Pôle Petite Enfance restée lettre morte

C'est toujours dans un esprit constructif qu'une solution alternative pour la création du futur Pôle Petite Enfance a été proposée en juin : un projet concret, sérieux et chiffré, qui ne nécessitait pas la destruction de l'ancienne école municipale (voir dossier complet sur le site www.vivreattreillieres.com). Une étude technique a été envoyée à la majorité. De nombreux Treilliérains ont apprécié notre travail sur ce dossier. Ça n'a pas été le cas du maire qui, assez méprisant, a déclaré en conseil : « Chacun doit rester dans son rôle, la majorité dans le rôle décisionnaire... l'opposition dans le sien ». Dommage ! Mais pas de quoi nous décourager.

Liberté, Égalité, Fraternité !

Depuis la rentrée, les parents ont constaté l'affichage de notre devise républicaine sur toutes les façades des écoles. Cela fait suite à une demande faite par Emmanuel Renoux en conseil municipal du 26 janvier au nom des élus Vivre à Treillières après les événements dramatiques de début d'année : adoptée à l'unanimité ! L'occasion pour tous de se réjouir d'une telle unanimité et pour chacun de se rappeler de la place de l'école dans l'éducation à la citoyenneté !

Nous continuerons d'inscrire notre action dans une opposition constructive au service de tous.

Les conseillers municipaux du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais

www.vivreattreillieres.com, vat@vivreattreillieres.com

twitter : @Info_VAT

Prochain conseil municipal, le lundi 16 novembre 2015 à 19h30

Séance du 9 juillet 2015

FINANCES

Emprunt 2015 - Budget communal : les membres du Conseil municipal, à la majorité de 22 voix pour et 6 abstentions, ont contracté un emprunt de 1 000 000 €, sur une durée de 15 ans, au taux de 1,52 %, pour le financement du multi-accueil et du pôle enfance.

Convention financière relative à la participation du Département aux travaux de requalification de la rue de la mairie montant : 124 000 € - unanimité.

Subventions - Budget communal

Demande de subvention de 154 000 € au titre du Fonds de développement solidaire pour les communes, pour la réalisation des équipements sportifs extérieurs d'un montant estimé à 770 000 € HT – unanimité.

Demande de subvention de 13 000 € au Conseil départemental pour le financement des travaux de voirie d'un montant estimé à 407 441,17 € HT – unanimité.

Demande de subvention à la Direction régionale des affaires culturelles, pour le financement de la future médiathèque d'un montant estimé à 1 585 833,33 € HT – unanimité.

Subvention - budget assainissement
Demande de subvention à l'Agence de l'eau, pour le financement des travaux de déploiement du réseau collectif d'un montant estimé à 1 658 232,84 € TTC – unanimité.

EMPLOI

À compter du 1^{er} septembre 2015 :

- Signature d'un contrat d'apprentissage au service des espaces verts : unanimité.
- Création d'un emploi d'avenir d'agent d'exploitation des équipements sportifs : unanimité.
- Création de 7 postes d'adjoints d'animation de 2^{ème} classe, à temps non complet – durée 4 mois - pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires – unanimité.
- Création de 19 postes d'adjoints

d'animation de 2^{ème} classe pour l'encadrement et la surveillance des enfants les mercredis et les petites vacances scolaires, sur les structures jeunesse, durant l'année scolaire 2015-2016 - unanimité.

- Création d'un poste d'animateur, à temps non complet - durée 4 mois, au service animation jeunesse - unanimité.

TRAVAUX

Attribution du marché de travaux pour le programme d'assainissement

Garambeau à l'entreprise EHTP pour les travaux de réseaux - montant de 1 473 108,24 € TTC, et à l'entreprise Hydroservices pour le contrôle - montant de 20 667 € TTC : unanimité.
Attribution du marché de travaux pour le programme voirie 2015-2017 à l'entreprise Landais André SAS – montant de 1 051 076,18 € TTC : unanimité.

URBANISME

Lancement de la procédure de déclassement du domaine public d'une partie du parking de la Place du Champ-de-Foire. La cession de la parcelle publique destinée à l'implantation d'un pôle médical et paramédical nécessite le déclassement de la dite parcelle – unanimité. Cette délibération sera suivie du constat de la désaffection, d'une enquête publique et d'une nouvelle délibération actant le déclassement.

Une opération de renouvellement urbain est en cours en cœur de bourg au niveau des terrains de sport et porte sur une offre d'habitat mixte, sur l'implantation d'une résidence service senior, sur une surface commerciale et des cellules commerciales, et sur la construction d'une médiathèque. Les membres du Conseil municipal, à la majorité de 22 voix pour et 6 voix contre, ont voté la signature du protocole d'accord avec Métay Immobilier et la signature du protocole d'accord avec



le Groupe George V Atlantique, nécessaire à la réalisation de ce projet.

CULTURE

Construction d'une médiathèque

Construction d'une médiathèque : Les membres du Conseil municipal ont validé, à la majorité de 22 voix pour et 6 voix contre, l'avant-projet technique détaillé de l'aménagement de la future médiathèque municipale.

ÉDUCATION

Conventions de partenariat avec les associations pour animer les ateliers péri-éducatifs mis en place dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires pour l'année 2015-2016 : unanimité.

Convention de partenariat entre l'OGEC et la commune dans le cadre de la gestion communale du temps périscolaire à l'école Sainte-Thérèse pour l'année 2015-2016 : unanimité.

Convention d'utilisation des équipements sportifs communaux pour les collèges publics-privés de Loire-Atlantique et leurs associations sportives – années scolaires 2015-2016 et 2016-2017 : unanimité.

PETITE ENFANCE

Dénomination et règlement intérieur du multi-accueil : Le nouveau multi-accueil est nommé « Bulle de rêves » - à la majorité de 22 voix pour et 6 abstentions, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

L'ensemble des délibérations adoptées en conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage situé sur le CCAS et dans le hall de la mairie.

Dimanche ? Marché conclu !

C'est fait. Depuis le 20 septembre dernier, un second marché s'est installé sur la place de la Liberté. De nouveaux commerçants se sont lancés dans cette aventure propice aux échanges et à la convivialité.



Des huîtres, des légumes et des fruits, des fromages, une rotisserie... Le dimanche matin, il est désormais possible de remplir son panier dans le centre-bourg, à la grande satisfaction des habitants. « En semaine, ce n'est pas toujours très simple car je dois jongler avec mon travail, donc le dimanche, c'est bien », se réjouit Jeanine. Constant est un habitué de longue date : « J'ai mes habitudes le jeudi, je discute avec le poissonnier et le vendeur de légumes. Mais le dimanche, c'est autre chose. Les gens prennent plus de temps pour traîner, alors pour le plaisir de faire d'autres connaissances, je viendrais volontiers ce jour-là. » Avec cette fréquence bihebdomadaire, le marché de Treillières s'adresse à celles et ceux qui ne peuvent pas profiter de ce rendez-vous en semaine. « C'est une évidence »,



« Lorsque l'on m'a proposé de venir le dimanche, je n'ai pas hésité. C'est l'occasion pour les Treilliérains de découvrir des produits fermiers, artisanaux, et toujours dans un esprit "produits de la ferme" ». Isabelle Cointe, fromagère (Jardin de Belle Ile)

confirme Thierry Gicquel, conseiller municipal délégué à la vie associative, au commerce et à l'artisanat. « Cette initiative collective de la Majorité est une possibilité nouvelle de dynamiser notre économie et d'animer le centre-bourg, d'autant plus que ce ne sont pas les mêmes marchands que le jeudi matin. ». L'élu insiste sur un point : « c'est un plus pour notre ville, qui ne coûte aucun denier public au contribuable. Le marché, ça reste avant tout un plaisir du contact direct avec le producteur. »



« Pour l'instant, l'essentiel de mes ventes se fait sur mon lieu de production, mais participer au marché de Treillières, est une expérience agréable. Je propose une très grande variété de produits de saison : des fruits, des légumes, il y en a pour tous les goûts ». Simon Roynette, légumier (Jardin de Belle Ile)

RUCHES : UNE DÉCLARATION ANNUELLE



Apiculteur professionnel ou simple amateur, chacun doit se plier à la déclaration annuelle des ruchers. C'est en effet une obligation réglementaire qui permet de préciser la détention et la localisation des ruches et ainsi permettre leur suivi sanitaire. De cette manière, la déclaration participe concrètement à la lutte contre les maladies.

Comment faire ?

Cette déclaration doit s'effectuer à l'automne, après la mise en hivernage, directement sur internet sur le site www.formulaires.modernisation.gouv.fr, avant le 31 octobre. Pour effectuer la déclaration, il est nécessaire d'avoir un identifiant :

- en cas de vente de miel (activité commerciale ou agricole) : un n° Siret obtenu auprès du centre des formalités des entreprises (CFE) de la chambre d'agriculture,
- pour les activités ne relevant pas d'un n° Siret : un n° Numagrin (à partir du Numagrit) obtenu auprès de l'opérateur d'enregistrement du département où sont situées les abeilles.

CIMETIÈRE : consultation en décembre

Pour répondre aux besoins de la commune pour ces prochaines années, l'agrandissement du cimetière est nécessaire. Cette extension, qui est également une obligation légale pour la commune, sera possible sur deux terrains situés derrière le cimetière, rue de la Noé des puits. En juillet dernier, l'Agence régionale de santé a rendu favorable à l'organisation d'une enquête publique, programmée du 3 novembre au 4 décembre prochain.

En complément de l'information disponible en mairie durant cette période, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des habitants aux dates de permanence suivantes :

- mardi 3 novembre, de 9h à 12h
- lundi 16 novembre, de 9h à 12h
- vendredi 4 décembre, de 14h à 17h

Les travaux, qui débuteront durant le 1^{er} trimestre 2016, prévoient la création de 122 emplacements pour les inhumations, d'un nouveau jardin du souvenir, de cavernes (petits caveaux destinés à recueillir des urnes funéraires) et de columbariums.

INFOS CAMBRIOLAGES

Si vous êtes victime de cambriolage, pour obtenir des conseils prévention, notamment pour protéger son domicile en cas d'absence durable, un site d'infos : www.interieur.gouv.fr
En cas d'urgence : le 17 ou le 112.

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705 ; **Opposition chéquier** : 0 892 68 32 08 ;

Blocage téléphones portables SFR : 10 23 ; **Orange** : 0 800 100 740 ;

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00, **Free** : 32 44.

ÉLUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

Pour répondre aux besoins urgents de la population treilliéraise. Pour être mis en relation, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre. Tél. 02 40 72 07 01

CCAS de Treillières
Tél. 02 40 94 52 42

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde, appeler le 32 37

CABINETS INFIRMIERS

- Sylvie Brière et Julie-Anne Gauthier, 2 rue Nicolas-Boileau Tél. 02 40 77 81 96
- Karine Bourdeau, Karine Gicquel, Pascale Nogue, Véronique Peltier, 13 rue du Bois Guittot Tél. 06 83 18 15 19

NOUVEAUTÉ à Treillières
Ouverture du Centre audition 44,
11 rue de Rennes,
Tél. 02 51 11 31 87

DÉCHÈTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Mardi et jeudi : 14h à 18h
Samedi : 9h à 18h
Tél. 02 51 12 10 42
Accès sur présentation d'une carte nominative que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières munie d'un justificatif de domicile.

Bibliothèque municipale - Horaires d'ouverture au public

Mardi : 16h00 à 18h00
Mercredi : 10h00 à 12 h 00 – 14h00 à 18h00
Jeudi : 10h00 à 12h00
Vendredi : 16h00 à 19h00
Samedi : 10h00 à 12h30 -14h00 à 16h30
Dimanche : 10h30 à 12h00

12 place de la Liberté - 44119 Treillières
Tél. 02 40 94 61 76
www.livreetlecture-cceg.net

Permanences

Le CLIC

Informations pour les personnes âgées
Tous les lundis de 9h à 12h au CCAS (bureau face à l'accueil), Tél. 02 28 02 25 45

La psychologue de l'école des parents

Espace social enfance, de 15h à 18h, sur RDV au 02 40 16 72 33
Vendredis 30 octobre, 27 novembre et 18 décembre

Michel Ménard, député de Loire-Atlantique de 15h15 à 16h15, sur RDV au 02 40 68 70 04
Lundis 16 novembre et 14 décembre

Le conciliateur de justice

François Logodin, tous les lundis de 14h30 à 17h, mairie de La Chapelle-sur-Erdre

L'architecte du CAUE

Vendredis 23 octobre et 27 novembre, de 14h à 16h, sur RDV au 02 40 16 72 36

POLICE MUNICIPALE

Tél. 02 40 26 83 89

GENDARMERIE

de La Chapelle-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 07 01

TAXIS - 7J/7 ET 24 H/24

Taxis de l'Erdre
Tél. 06 60 87 00 66
Baudouin taxi
Tél. 06 14 70 62 33



OCTOBRE

Lundi 19 - 18h30

ABRAKADUBRA de la CCEG - programme culturel d'Hors saison (*lire page 10*)
Espace Simone-de-Beauvoir
Billetterie : www.hors-saison.fr

Lundi 19 au mercredi 22

Atelier pêche nature, "carnassiers"
Amicale des pêcheurs de Vioreau
Tél. 06 08 41 61 39

Mercredi 21 - 15h30

Le mercredi des histoires, "les bêtise"
La bibliothèque

Samedi 24 et dimanche 25 - 9h à 19h

Tournoi jeunes badminton
de Treillières badminton club
Salle Héraclès

Dimanche 25 - 8h à 20h

Fête du club
de l'Amicale des retraités de Treillières
Espace Simone-de-Beauvoir

NOVEMBRE

Mercredi 4 - 10h

Les bébés lecteurs, «petites peurs»
La bibliothèque

Vendredi 6 - 18h30

Trophées sportifs 2015
Espace Simone-de-Beauvoir

**Dimanche 8 - 14h**

Loto de l'Amicale des retraités de Treillières.
Espace Simone-de-Beauvoir

Mercredi 11 - 11h30

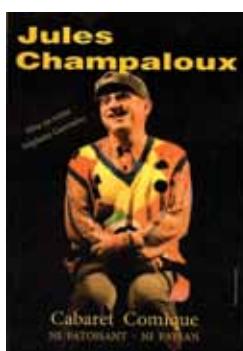
Commémoration du 97^e anniversaire de l'armistice de 1918
Monument aux morts

Jeudi 12 - 20h

Réunion de village : La Ménardais
Espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 13 - 20h

Soirée humoristique de l'Amicale des chasseurs de Treillières.
Espace Simone-de-Beauvoir

**Dimanche 15 - le matin**

Bourse aux plantes
de l'Amicale des loisirs.
Espace Simone-de-Beauvoir

Lundi 16 - 19h30

Conseil municipal
salle du Conseil de la mairie.

Mercredi 18 - 15h30

Le mercredi des histoires
«sacrées sorcières»
La bibliothèque

Dimanche 22 - 14h30

Cabaret «Chants de marins» des Enfants de Tsiro

Après-midi cabaret autour des chants de marins avec Ar Vag – une bande de copains originaires de la presqu'île guérandaise, passionnés de mer, de bateaux et de chants d'hier et d'aujourd'hui –, et Les Bardes : six musiciens venus de Redon, laissant aller dans le soleil couchant leurs instruments, pour des chants marins aux refrains entraînants, parfois repris par l'assistance.
Espace Simone-de-Beauvoir.
Infos et réservations.
Tél. 06 64 12 55 56,
www.enfantsdetsiro.com

Jeudi 26 - 20h,

Réunion de village - Bourg
Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 28

Nuit du handball
du Handball club Treillières
En journée et en nuit,
espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 29 - 9h à 17h

“Vide ta chambre P'tit loup”
de Treillières Amicale laïque
Salle Olympie

DÉCEMBRE

Mardi 1^{er} au jeudi 31

Exposition de peinture de Marie-Madeleine Leclerc
Bibliothèque

Vendredi 4 et samedi 5

Spectacle de Noël "Monsieur Barnabé"
du relais assistantes maternelles
En journée et le samedi matin,
espace Simone-de-Beauvoir.
Pour les horaires et le public :
contact mairie 02 40 94 52 59

Samedi 5

Marché de Noël
En journée, dans le cœur de bourg

Dimanche 6

Elections régionales 1^{er} tour

**Mercredi 9 - 16h30 à 19h30**

Collecte de sang
par l'association Don du Sang
Espace Simone-de-Beauvoir

Vendredi 11 - 14h

Concours de belote dans le cadre du Téléthon de l'Amicale des retraités de Treillières
Espace Simone-de-Beauvoir

Dimanche 13

Elections régionales 2^e tour

Collecte des déchets ménagers	Collecte des sacs jaunes
Jeudi 22 octobre	Jeudi 22 octobre
Jeudi 29 octobre	
Jeudi 5 novembre	Jeudi 5 novembre
Vendredi 13 novembre	
Jeudi 19 novembre	Jeudi 19 novembre
Jeudi 26 novembre	
Jeudi 3 décembre	Jeudi 3 décembre
Jeudi 10 décembre	
Jeudi 17 décembre	Jeudi 17 décembre
Jeudi 24 décembre	
Jeudi 31 décembre	Jeudi 31 décembre

Retirez vos sacs jaunes à l'accueil de la mairie.

Plus d'infos : www.trivolution.fr